



Novembre 2020

LE SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES RECHERCHE UNE/UN

RESPONSABLE JURIDIQUE et AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

Le Syndicat des Energies Renouvelables (SER), organisation professionnelle créée en 1993, réunit les professionnels du secteur des énergies renouvelables. Il a pour mission de défendre et promouvoir les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics (cabinets, administration, parlementaires...) et de l'ensemble des parties prenantes.

Domaine de responsabilités

Afin d'accompagner le développement des énergies renouvelables en France, le SER recherche actuellement une/un responsable juridique et affaires institutionnelles qui aura pour missions, sous la responsabilité du délégué général :

- D'offrir à l'équipe du SER les éléments d'analyse juridique leur permettant de :
 - comprendre les implications de toute évolution juridique,
 - élaborer la position du SER fondée sur l'avis des membres de la filière concernée,
 - construire le cas échéant la réaction appropriée, par contribution directe dans le cadre d'une consultation formelle ou informelle, par amendement, par préparation aux auditions parlementaires etc.,
- De suivre l'actualité juridique, législative, réglementaire de l'ensemble des énergies renouvelables représentées par le SER ;
- De suivre l'actualité institutionnelle, en particulier parlementaire (projets et propositions de lois, missions d'information et d'enquête, auditions...) ayant un lien direct ou indirect avec les énergies renouvelables ;
- De restituer l'essentiel de ces actualités juridiques et institutionnelles à l'équipe du SER, à ses adhérents concernés ainsi qu'à ses instances de gouvernance si nécessaire ;
- D'animer, en relation avec les responsables des filières, les pôles réglementaires et groupes de travail dédiés aux sujets juridiques ;
- D'animer le groupe de travail multifilière sur la biodiversité et les énergies renouvelables ;

- D'assurer les échanges avec les cabinets d'avocats le cas échéant mandatés sur des dossiers ;
- De représenter le SER au sein du Conseil Supérieur de l'Énergie, en tant que de besoin.

Profil

- Vous êtes titulaire d'un Master 2 en Droit public, Droit de l'énergie, Droit de l'environnement ou Droit public des affaires et avez au moins 3 ans d'expérience professionnelle,
- Vous avez une bonne connaissance des cadres législatif, réglementaire et économique du développement des énergies renouvelables en France et avez idéalement une première expérience dans le secteur,
- Vous comprenez les enjeux techniques et environnementaux des projets d'énergies renouvelables,
- Vous êtes capable d'analyser les informations recueillies auprès de nos adhérents et de les coordonner avec les exigences législatives et réglementaires afin de construire des positions et propositions juridiquement robustes, claires et parfaitement argumentées,
- Vous comprenez les attentes des entreprises et êtes conscient(e) des enjeux d'une association professionnelle,
- Vous connaissez voire maîtrisez le fonctionnement des institutions, ministères et Parlement, et êtes doté(e) d'un sens politique vous permettant d'adopter les réactions appropriées,
- Vous vous exprimez clairement, tant à l'oral qu'à l'écrit, et êtes à l'aise dans la prise de parole en public.

Localisation : Paris (13-15, rue de la Baume, 75008 Paris)

Date de prise de poste : janvier 2021

Rémunération : selon profil et expérience sur 13 mois. Tickets restaurant. Remboursement 50% pass navigo ou forfait mobilité durable. Mutuelle et prévoyance.

Pour candidater : présenter un **curriculum vitae** et une **lettre de motivation**.

Les candidatures sont à adresser à :

Alexandre ROESCH
Délégué général
Syndicat des énergies renouvelables (SER)
alexandre.roesch@enr.fr